

Concertation des Halles

Réunion de rencontre et de coordination

N° 5 - 16/10/06

Lieu : UL CGT des 1^{er} /2^{ème} (11 rue Léopold Bellan)

Présents : Robert Allezaud (Attac Paris Centre), Thierry Baudouin (Institut français d'urbanisme, Atelier des Halles), Bernard Blot (Amicale des locataires du 118 rue Rambuteau, Accomplir), Elisabeth Bourguinat (Accomplir, Bachiques Bouzouks), Diven Casarini (Union locale CGT 1^{er} -2^{ème}), Daniel Chastauneuf (SDF Halles - Mains Libres), Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet Les Halles), Michèle Collin (Institut français d'urbanisme, Atelier des Halles), Dominique Goy-Blanquet (Conseil de quartier des Halles, 1^{er}), Paul Gros (Union locale CFE-CGC, 6^{ème} arrondissement), André Laborde (GIE du Forum des Halles), Alberte Leclercq (Attac Paris Centre), Thierry Le Roy (Garant de la concertation), Alexandre Mahfouz (Collectif Beaubourg les Halles), Jean-Pierre Martin (Conseil syndical des 5-7 rue des Innocents), Patricia Millepied (CFDT/Atelier des Halles), Raoul Pastrana (Atelier local d'urbanisme du 3^{ème}), Fabrice Piault (Tam-Tam, 13^{ème}), Gilles Pourbaix (Accomplir), Marie-Paule Renaud (SDF Halles - Mains Libres), Thierry Savignan (SDF Halles - Mains Libres, Accomplir), , Isabelle Thomas-Le-Doré (Vivre le Marais, 3^{ème}), Anaud Vignon (Atelier des Halles) .

Responsabilités : président de séance (Michele Collin - Institut Français d'Urbanisme- Atelier des Halles), rédacteur (Arnaud Vignon- Atelier des Halles), organisateur (Accomplir/Atelier des Halles).

Points abordés :

1 - Groupe de travail sur l'emploi + Création de la confédération mondiale du travail (Diven Casarini)

2 - Appel à candidatures pour le nouveau bâtiment le 20 Octobre et débat sur la désignation du représentant associatif dans le jury du concours.

3 - Projet d'un "livre blanc" destiné à acter les principales propositions ou questions du groupe (Arnaud Vignon)

4 - Présentation du fonctionnement de la coordination de Paris Rive Gauche, dont ce groupe pourrait s'inspirer (Fabrice Piault, Tam-Tam 13ème)

5 - Point sur les groupes de consultation d'usagers

6 - Périodicité des réunions : tous les premiers lundis ou mardis de chaque mois à 18h à l'UL CGT ?

7 - Questions diverses. Prochaine réunion

1) - Groupe de travail sur l'emploi + Création de la confédération mondiale du Travail

Diven Casarini confirme la création d'une nouvelle structure début novembre à Vienne avec un grand nombre de pays. Pour en revenir à la question des Halles, il insiste sur le fait que pour lui, l'essentiel est de commencer des rencontres et des négociations avec les représentants des entreprises des Halles, de façon pragmatique et informelle, avant la fin de l'année. L'essentiel est de définir des perspectives, de se connaître, de savoir comment avancer ensemble .

Alexandre Mahfouz soutient cette approche; il exprime le souhait qu'un Point d'Information soit installé dès que possible sur le site et pendant toute la durée des travaux de façon notamment à indiquer où se trouvent les différents commerces .

André Laborde soutient également avec chaleur l'idée d'une rencontre avec les organisations syndicales.

Le Garant exprime son étonnement sur le fait qu'il y ait peu d'organisations syndicales. Il indique que Christian Sauter à la Mairie de Paris est aussi intéressé par des rencontres informelles dans un premier temps, avec la possibilité de monter un Groupe de travail sur l'emploi dès Janvier 2007. André Laborde exprime au passage son désaccord sur le fait que Christian Sauter ait parlé de "zone de non droit" à propos du Forum des Halles .

Patricia Millepied est d'accord avec la démarche proposé sur le plan syndical, mais sans faire des Halles un problème séparé du reste, et en restant dans un cadre global.

2- Appel à candidatures : le 20 Octobre et débat sur la désignation du représentant associatif dans le jury du concours.

Il s'agit simplement, selon Raoul Pastrana de lancer un appel à candidatures.

Le Garant pose le problème de la participation des associations et organisations de toutes sortes au Jury, avec, selon la Charte, la possibilité de désigner un représentant, et un seul. Il prévoit, compte-tenu de l'importance du travail du représentant vis à vis des organisations, de l'accompagner avec des rencontres avant et après les réunions du Jury, qui seront en fait peu nombreuses : 1 en Janvier et 1 en Juillet pour le choix. Il évoque la possibilité de nommer un suppléant, mais il faudra de toutes façons que ce soit la même personne qui siège dans les différentes réunions du Jury.

Robert Allezaud fait remarquer qu'il y a 2 représentants associatifs à Paris Rive Gauche, et que les 2 grandes sensibilités présentes aux Halles pourraient être représentées, mais le Garant précise que le nombre de participants au Jury est limité à 15 personnes, et qu'il ne sera pas possible d'accepter une personne supplémentaire .

Le véritable problème est celui de la désignation du représentant:

- Fabrice Piault indique que différentes formules sont possibles, et qu'idéalement, il aurait fallu désigner 1 représentant des associations et un des conseils de Quartier. Mais le nombre de participants au Jury est limité.
- Accomplir a transmis une proposition pour la désignation du représentant, avec d'abord une identification des acteurs (aujourd'hui 57), puis la diffusion par le garant des actes de candidatures formalisés et motivés, suivi d'un vote également organisé par le garant (une voix par acteur identifié de la concertation).
- Dominique Goy-Blanquet demande qui lancera les candidatures, et comment il sera désigné... Elle souhaite de toutes façons que la désignation se fasse indépendamment des réunions de coordination.
- Fabrice Piault n'est pas partisan d'un vote, comme dans la proposition d'Accomplir, et pour lui il aurait été préférable de désigner le représentant de façon consensuelle.
- Raoul Pastrana estime que les choses se feront d'elles -mêmes, et que le représentant émergera en fonction de ses compétences et de son éloquence.

En terme de planning, la désignation du représentant est à faire d'ici 1 mois, 1 mois et demi . Un accord sur la procédure de désignation serait à obtenir avant la mi-Novembre. L'Atelier des halles est pressenti pour contacter Paris des Halles et les interroger sur la procédure à retenir selon eux.

3 - Projet d'un livre blanc destiné à acter les principales propositions du groupe.

Arnaud Vignon, en tant que rédacteur de plusieurs compte-rendus, a pris conscience de la qualité d'un grand nombre d'interventions, et regretté qu'elles ne parviennent pas toujours jusqu'aux instances de décisions. Il s'est donc demandé si un "livre blanc" listant les principales propositions du groupe ne faciliterait pas les choses.

Elisabeth Bourguinat préfère pour sa part que l'on reste dans un cadre informel de rencontre et de débat plutôt que de prise de position commune, et que chacun porte son projet, d'autant que même sur le plan stratégique et tactique il est très intéressant que plusieurs personnes prennent la parole au CPC pour défendre des positions voisines, mais chacune avec sa sensibilité et son propre éclairage .

André Laborde remarque que la dernière réunion du 12 Octobre a permis à ces propositions de s'exprimer et de se rencontrer, notamment à propos du toit, qualifié de performance technologique sans intérêt réel par Paul Gros. De l'avis de plusieurs participants, la bataille a été gagnée, et le principe d'un carreau couvert d'un toit semble écarté, ce que conteste Thierry Le Roy qui recommande un peu de prudence car le débat n'a pas abordé tous les points.

Fabrice Piault estime lui aussi qu'il n'est pas nécessaire aujourd'hui de s'entendre sur un ensemble de propositions communes, mais qu'il pourra être souhaitable à un moment ou à un autre de tenter de le faire sur certains sujets, par exemple le jardin. Il estime par ailleurs nécessaire que nous demandions collectivement à la Ville la communication du projet de cahier des charges avant son bouclage définitif, de telle sorte qu'il soit possible de proposer des amendements."

Thierry Le Roy estime pour sa part que sans aller jusqu'à la réalisation de documents communs, les réunions de concertation pourraient être plus productives qu'elles ne le sont aujourd'hui, et il faudrait non seulement définir préalablement l'ordre du jour, mais aussi formaliser les interventions des uns ou des autres et les envoyer à l'avance pour permettre une discussion appuyée sur une réflexion. Il recommande en conclusion plus de vigilance et plus de formalisation dans les documents .

4 - Présentation du fonctionnement de la coordination de Paris Rive Gauche, dont ce groupe pourrait s'inspirer (Fabrice Piault, Tam-Tam 13ème)

Fabrice Piault estime en introduction que l'existence d'un Comité permanent de concertation justifie la mise en place d'une coordination entre les structures représentant les citoyens (associations, conseils de quartiers, syndicats...) pour fluidifier et faciliter le fonctionnement de la concertation avec la Ville, sans évidemment s'y substituer. A Paris Rive Gauche, la "coordination des associations et des conseils de quartiers de Paris rive gauche" existe depuis 1996 et se réunit pendant deux heures le premier mercredi de chaque mois. Elle ne constitue pas une nouvelle organisation (ce sont les associations et CQ qui sont membres du CPC de PRG, et non la coordination, au sein de laquelle coexistent d'ailleurs des positions souvent très divergentes), mais un lieu d'échange d'informations, d'expériences et de propositions sur le fond des dossiers comme sur le fonctionnement de la concertation. En son sein se dégagent parfois des accords à géométrie variable (entre tous ou seulement certains participants) pour formuler en commun telle ou telle demande ou proposition dans le cadre de la concertation. Les associations de PRG ont obtenu de l'aménageur début 1998 des moyens pour "les aider à se coordonner", en l'occurrence un local (le "Bureau des associations") et un chargé de mission choisi par les associations et dépendant opérationnellement d'elles tout en étant administrativement rattaché (salaire, etc.) à la Semapa, la société d'aménagement de PRG."

La question du local à mettre à la disposition de la concertation et de la coordination des Halles est reposée, et Elisabeth Bourguinat propose de se joindre à un rendez-vous organisé pour une visite par Thierry Le Roy du local d'Espace Expansion (à l'emplacement de l'ancienne Brasserie Baltard, près du centre UGC) le Jeudi 19/10 à 16h30 (sous réserve de l'accord de M.Rombauts , d'Espace Expnsion).

Le problème de la bagagerie est également reposé par Elisabeth Bourguinat, qui indique que 3 possibilités de locaux existent aujourd'hui, au Pavillon des Arts, à la Halte Garderie, et à la Brasserie, et qu'une attribution par Mme de la Gontrie d'une ou l'autre de ces surfaces à la bagagerie est impérative avant Noël, si l'on veut tenir les engagements pris avec tout le monde, et notamment les SDF. Une visite des trois locaux suivie d'une réunion et ouverte à toutes les associations du 1er mobilisées par la question de la maison des associations est organisée par le Maire du 1er, en présence de Mme de la Gontrie, le Lundi 23/10 à 10h30 (RV sur place, 1 seul représentant par association).

Paul Gros fait observer qu'il existerait des locaux en grand nombre que la Mairie se devrait de proposer, et surtout dans le cas d'urgences sociales, face à un projet des Halles que l'on peut trouver luxueux.

Si l'option consistant à créer le local destiné à la concertation dans le grand espace de 300 m2 du

Pavillon des Arts était retenue (ce qui permettrait de créer une salle de réunion de 110 places), l'ouverture aurait lieu en Septembre 2007 d'après les renseignements recueillis par Elisabeth Bourguinat. D'ici là, elle suggère que si le local de la CGT s'avère insuffisant pour les réunions interassociatives, le garant puisse intercéder pour que nous obtenions le droit d'utiliser la salle Girard du Conservatoire (Auditorium) ou encore l'auditorium situé au sous-sol de la Maison du Geste et de l'Image (ce qui nécessitera sans doute des conventions entre la Ville et ces équipements, au titre des moyens mis à la disposition de la concertation comme à PRG, cf ci-dessous). Ces deux salles peuvent accueillir au moins 60 à 80 personnes .

Nom à attribuer à la structure de rencontre et de coordination des Halles

Une majorité des participants est d'accord pour que l'on parle de la "coordination des Halles ", ce qui présente l'avantage d'être plus dynamique que "rencontre ", et aussi de pouvoir, comme à Paris -Rive Gauche, obtenir des moyens en fonctionnement (locaux, personnel).

Robert Allezaud rappelle que l'esprit de ces rencontres a toujours été un espace de débats. Ce qui n'a pas empêché des propositions concrètes et suivies d'effets. Il ne voit donc pas la nécessité de revendiquer le terme d'une coordination qui risquerait de faire double emploi avec le projet d'une charte qui, même s'il en a partagé les critiques, a aujourd'hui force de loi".

Dominique Goy-Blanquet ne veut pas d'une structure qui serait contestée par ceux qui n'y participent pas.

En conclusion, Fabrice Piault propose de nous appeler désormais coordination sans procéder à la "fondation" solennelle d'une coordination , mais en nous contentant de poursuivre selon le mode de fonctionnement que nous avons adopté , et qui fait lui-même la preuve de son intérêt.

5 - Point sur les groupes de consultation d'usagers

Point non abordé, faute de temps.

6 - Périodicité des réunions : tous les premiers lundis ou mardis de chaque mois à 18h à l'UL CGT ?

Le principe d'une réunion mensuelle est adopté.

7 - Questions diverses.Prochaine réunion

Les prochaines réunions sont prévues :

- le Lundi 6 Novembre à 18 heures (notamment pour préparer la réunion sur le Jardin le 7)
- le Mardi 5 Décembre à 18 h (permettra notamment de préparer la réunion de programmation du 7/12)

Il est demandé d'arriver impérativement à 18 heures précises